

LE TABLEAU DES TROPHEES CONQUIS PAR LES HOLLANDAIS

DE ANNA BEEK 1713

Pierre Charrié

Je me permets de vous présenter aujourd'hui, un document que vous connaissez sans doute déjà, mais dont l'étude détaillée ne semble pas avoir été réalisée. Les documents d'époque sur les drapeaux et étendards français portés durant la guerre de Succession d'Espagne sont rarissimes. En effet, hormis le tableau anglais de Spofforth sur les trophées de Blenheim, il n'existe en France que le recueil de du Vivier de 1715, qui ne contient toutefois que des drapeaux d'infanterie. La gravure colorée que vous avez sous les yeux s'intitule: "Les drapeaux, étendards, timbales prises dans cette dernière guerre par les armées victorieuses de L.H.P. et qu'on voit suspendus dans la grande salle de la Cour de la Haye l'an MDCCXIII". L'auteur est curieusement une femme, dont la biographie serait intéressante à connaître. Les dessins sont généralement médiocres et très simplifiés. Les dimensions réduites laissent échapper tous les détails. Ceci dit, le tableau de Beek est un document de première importance, tous ces drapeaux ayant malheureusement disparu ou presque. Cette gravure donne 144 drapeaux, étendards ou guidons complets, 30 drapeaux patiellement déchirés, 15 hampes avec ou sans débris d'étoffe, 9 paires de timbales. Tous ces trophées, qui sont disposés dans un certain désordre, concernent les affaires d'Eckeren, Speyerbach, Ramillies, Ostende, Termonde, Aath, Dudenarde, Malplaquet, Bouchain, le Quesnoy, c'est à dire qu'ils couvrent les années de 1703 à 1712. Chaque drapeau, outre l'indication de la bataille d'où il provient, porte le nom du régiment et de

l'officier supérieur qui commande. Nous devons tout de suite préciser que ces dernières notations sont de la plus haute fantaisie. Quant aux batailles, il y a quelques confusions en particulier entre Ostende, Termonde, Aath en 1706 et aussi entre Ramillies et Oudenarde. De telles erreurs sont normales, car les drapeaux devaient probablement arriver à la Haye par lots et des mélanges étaient possibles. Il faut signaler qu'il existe aux Pays Bas une copie ancienne de ce tableau connu sous le nom de Recueil Muller qui présente certaines variantes et aussi certaines précisions.

Faute de temps, nous ne pouvons passer chaque diapo particulière, mais seulement des groupes. De même nous devons nous limiter aux emblèmes français, en passant sous silence les emblèmes bavarois et espagnols pourtant d'un grand intérêt. Par commodité, nous allons suivre l'ordre du tableau. Tout en haut, nous pouvons voir 2 drapeaux d'ordonnance du régiment de MAINE: croix blanche quartiers rouges et jaunes. Ils viennent de la bataille d'Eckeren 30 juin 1703. Ce régiment y fut très éprouvé. Trois autres drapeaux figurent plus loin, c'est à dire la totalité des drapeaux d'ordonnance des 2 bataillons.

Après un drapeau bavarois, un drapeau d'ordonnance du régiment de POITOU: croix blanche quartiers I et 4 bleus 2 et 3 rouges. Il vient également d'Eckeren.

Suivent deux autres drapeaux bavarois et un drapeau d'ordonnance du régiment de PICARDIE: croix blanche fond rouge. Pris à Eckeren et non à Speyerbach comme indiqué par BEEK.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de SOURCHES pris à Ramillies Croix blanche, fond jaune à sautoir bleu orné de losanges blancs.

A Signaler des différences avec le drapeau du manuscrit de Du Vivier où le sautoir est bleu à losanges rouges.

Un drapeau d'ordonnance du régiment ROYAL ITALIEN: croix blanche fleurdelysée d'or, chaque quartier taillé rouge et jaune. C'est une prise de Ramillies.

Un guidon du régiment ROYAL DRAGONS. Fond bleu semé de fleurs de lys or, au centre le soleil. Pris à Eckeren.

Deux étendards identiques à fond blanc. A l'avant le soleil avec la devise royale NEC PLURIBUS IMPAR. Le revers offre une description confuse. Sur le tableau, chaque étendard porte un écusson ovale à bord doré ayant 6 billettes ou un rocher à coupeaux. Le doute demeure tant le dessin est imprécis. Cet écusson repose sur un nuage gris et il a deux anges en supports. Fond de l'écusson bleu avec au dessus une banderole portant la devise JOVIS OBRUIT HOSTES. Dans chaque angle, une fleur de lys. Sur le recueil Muller, on voit un écusson avec II billettes et dans le bas sur le nuage, un enfant couché. Nous devons ajouter qu'il existe sur le tableau de Spofforth un autre étendard presque identique. Sous réserve, nous supposons que ces étendards sont ceux du régiment de LA FERRONAYS CAVALERIE, cette famille ayant 6 billettes argent disposées 3,2,1 sur ses armes. Par ailleurs, ce régiment a combattu à la fois à Blenheim et à Speyerbach.

Un étendard à fond rouge. A l'avant le soleil et NEC PLURIBUS IMPAR. Au revers, un écusson ovale montrant deux mains serrées avec une épée en pal et deux palmes. Autour une banderole blanche bordée de jaune avec la devise INCORRUPTA FIDES ET AVITA VERA.

Il appartient au régiment de NOAILLES CAVALERIE et vient de Speyerbach. Un étendard à fond vert. A l'avant le soleil et la devise royale. Au revers un cygne blanc percé par trois épées. En travers une banderole blanche avec la devise MALO PATI QUAM FOEDARI. Un autre étendard semblable figure plus bas.

Régiment non identifié.

Selon l'Europeeches Mercurius, ils viendraient de Ramillies et non de Speyerbach.

A la ligne suivante, un étendard à fond rouge A l'avant le soleil et la devise royale. Au revers, un écusson octogonal blanc avec un lion d'or tenant un drapeau. Au dessus une banderole blanche avec la devise: QUI SAGULATUS.

Régiment non identifié. Pris à Speyerbach.

Après un étendard espagnol et un étendard français à fond vert déjà vu, se trouvent deux drapeaux déchirés: un drapeau colonel tout blanc et un drapeau d'ordonnance de PICARDIE.

Au dessous, un étendard entièrement rouge sans aucun ornement pris à Speyerbach. S'agit il d'un dessin inachevé ou d'un emblème dépourvu volontairement de ses broderies ?

Les deux étendards suivants, bien que dessinés séparément, appartiennent à notre avis au même emblème. Avant à fond jaune avec soleil et devise royale. Revers à fond rouge, au centre, un écusson couronné à fond bleu orné de II billettes. En support deux lions portant des drapeaux. Au dessous une banderole blanche avec suivant le recueil Muller la devise BOUTONSAC. Nous supposons qu'il appartient au régiment CONFLANS CAVALERIE. Les Conflans portaient sur leurs armes azur semé de billettes or

A côté, deux tabliers de timbales. Fond vert avec broderies or. Au centre une aigle bicephale noire couronnée d'or portant sur sa poitrine un écusson dont on voit mal les détails. Malgré la présence de cette aigle, il pourrait s'agir d'un régiment français. Sous réserve, nous pensons à FOURQUEVAUX CAVALERIE dont le blason était vairé or et sinople, écartelé de gaules à l'aigle à deux têtes.

Les deux autres tabliers de timbales ont le fond rouge décoré d'un écusson de gueules bandé d'or surmonté d'une couronne ducale et deux sauvages en support. Appartiennent à NOAILLES CAVALERIE, prises à Speyerbach.

Encore une paire de timbales prises celles ci à Eckeren. Fond bleu brodé d'or. Armoiries couronnées aux armes de France et du Dauphin Appartiennent à DAUPHIN ETRAGERS CAVALERIE. Il ne peut s'agir de DAUPHIN CAVALERIE, ce régiment se trouvant à l'époque en Italie.

Suivent divers drapeaux en loques, un drapeau espagnol, deux drapeaux du régiment de MAINE dont nous avons déjà parlé, un étendard bavarois un curieux guidon rouge à frange or sans aucun ornement, deux timbales bavaroises.

Au dessous un drapeau d'ordonnance du régiment SOUILLAC DE CHATILLON Croix blanche, chaque quartier bandé de quatre pièces jaunes et rouges. Là aussi on noté une différence avec du Vivier qui donne I et 4 bandé jaune et rouge 2 et 3 barré jaune et rouge. BEEK l'indique comme pris à Ostende en 1706. C'est douteux. Un drapeau d'ordonnance du régiment de NUAILLE: Croix blanche, chaque quartier taillé tranché Mauve et jaune. Il vient de la capitulation d'Ostende 3 juillet 1706.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de HOUDETOT: croix blanche fond vert avec bandé en pointe aurore et rouge en sautoir. Pris à la capitulation de Aath le 2 octobre 1706.

Après deux drapeaux espagnols, nous trouvons un drapeau d'ordonnance du régiment suisse de DRENDLE au service de France: Croix blanche Dans chaque quartier 7 flammes ondées: rouge, jaune, blanche, rouge, blanche, jaune, rouge. Aucun régiment suisse n'était au siège d'Ostende il provient probablement de la capitulation de Termonde 5 septembre 1706.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de LOSTANGES: croix blanche, fond violet avec bordure à l'équerre apointée Rouge et verte. Le manuscrit de du Vivier donne la bordure isabelle et verte. Drapeau pris à Ostende.

Trois drapeaux d'ordonnance du régiment suisse de PFYFFER au service de France: croix blanche, dans chaque quartier 9 flammes ondées bleue noire-bleue-blanche-bleue blanche-bleue-noire-bleue.

Le drapeau de ce régiment ne figure pas sur le du Vivier. Les couleurs de tous les autres régiments suisses présents à la bataille de Ramillies étant connues, c'est par simple déduction que nous l'attribuons à PFYFFER. Un doute demeure sur la prise de ces drapeaux à Ramillies, car s'il était bien à cette bataille, c'est surtout à Oudenarde qu'il a souffert ayant plusieurs centaines de tués, le reste étant fait prisonnier et échangé en 1710.

Deux drapeaux d'ordonnance du régiment suisse de GREDER au service de France: Croix blanche, dans chaque quartier 9 flammes ondées: Verte rouge-verte-blanche-rouge-blanche-verte-rouge-verte. Pris à Ramillies.

Au dessous un drapeau d'ordonnance du régiment de POITOU: croix blanche quartiers I et 4 Bleus 2 et 3 rouges. BEEK l'indique comme pris à Aath mais il vient probablement de Malplaquet.

Un drapeau d'ordonnance à croix blanche quartiers 1 et 4 jaunes, quartiers 2 et 3 Bleus. A première vue, ce drapeau correspond au régiment d'ARTOIS. Cependant, ce régiment en 1706 avait quitté les Flandres pour le Roussillon Ses 2 bataillons avaient combattu à Blenheim en 1704 et avaient été faits prisonniers par les anglais. Ce drapeau capturé par les hollandais est énigmatique, d'autant plus qu'il est accompagné de deux autres semblables à demi déchirés. Nous supposons que ce sont ceux de régiment de 5t GERMAIN BEAUPRE

présent à la garnison de Aath Le manuscrit de du Vivier indique: croix blanche quartiers 1 et 4 bleus quartiers 2 et 3 jaunes avec une croix de Malte à une branche bleue et une branche jaune. Cette croix de Malte aurait été omise par BEEK.

Un drapeau blanc colonel portant au centre un écusson jaune partagé en quatre quartiers avec autour une chaîne d'or. Cet écusson très détérioré et incomplet fait penser à celui du régiment DAUPHIN ? En fait il n'est pas possible de lui attribuer une identification certaine.

Après deux drapeaux déchirés un blanc colonel et un d'ordonnance de PICARDIE, nous trouvons un groupe de quatre drapeaux d'ordonnance du régiment suisse de MAY au service de France: croix blanche dans chaque quartier 11 flammes ondées jaune bleu rouge. Ces emblèmes viennent de Ramillies.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de PERIGORD Croix blanche, chaque quartier chargé de trois pièces rouges, jaunes et noires. Le dessin de du Vivier indique les 3 pièces rouges, vertes et jaune changeant. Drapeau pris au 2e bataillon à Ramillies.

Trois drapeaux d'ordonnance Croix blanche quartiers verts et jaunes en opposition. L'attribution pose un problème. En effet, ces couleurs font penser au régiment de GUYENNE, mais ce régiment n'était pas à Ramillies. Par contre il a combattu et éprouvé de grosses pertes à Malplaquet. Si ces drapeaux proviennent bien de Ramillies, il faut les attribuer au régiment de GONDRING qui avait deux quartiers aurore et deux quartiers verts.

A la ligne suivante, un drapeau blanc colonel du régiment suisse de GREDER: fond blanc semé de fleurs de lys or. Perdu à Ramillies.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de BELZUNCE Croix blanche fond jaune avec angles en flammèches rouges. Ce régiment fut pratiquement anéanti à Ramillies.

Deux drapeaux d'ordonnance du régiment de BARROIS: croix blanche

chaque quartier ayant une pièce levée et pommetée de l'un en l'autre rouge et bleu. Contrairement à l'indication de BEEK, ces drapeaux ne viennent pas de Ramillies, mais de HUY. Cette place devait capituler le 23 août 1703 et sa garnison formée de BARROIS emmenée aux Pays Bas.

Après un nouveau drapeau de GONDRIN ou GUYENNE, un drapeau espagnol ancien modèle, nous rencontrons deux beaux étendards du régiment de TOULOUSE CAVALERIE Fond blanc, broderies or à l'avant le soleil et la devise royale, au revers un homme armé sur un cheval ailé et au dessus une banderole portant TERRAQUE MARIQUE. Il est intéressant de noter qu'au milieu du 18e siècle, les étendards de ce régiment étaient cramois.

Un étendard de la Compagnie des GENDARMES DU ROI Fond blanc broderies or au centre un tableau montrant un nuage d'où sortent des éclairs et une banderole avec la devise QUO JUBET IRATUS JUPITER. Cet étendard comme les précédents viennent de Ramillies.

Nous trouvons ensuite toute une série d'emblèmes venant de la capitulation de Bouchain 12 septembre 1711.

Un drapeau d'ordonnance à croix blanche fond jaune avec croix de St. André ondée bleue. Un drapeau identique se retrouve parmi les trophées du Quesnoy. Le dessin de ces drapeaux ne figure pas sur le Du Vivier. On peut penser qu'ils proviennent d'un des régiments le Du Vivier. On peut penser qu'ils proviennent d'un des régiments se trouvant parmi ces deux garnisons et dont les modèles sont inconnus. Nous pensons au régiment de CHOISEL qui, d'après du Vivier offre une certaine analogie: quartiers 1 et 4 verts à la bande pattée jaune quartiers 2 et 3 jaunes à la bande pattée verte.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de LACHAU MONTAUBAN: croix blanche, chaque quartier écartelé en 4 triangles verts, blancs, noirs et rouges. Le manuscrit de Du Vivier donne dans chaque quartier quatre carrés au lieu de quatre triangles.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de LAONNOIS: croix blanche chaque quartier taillé de rouge et de bleu, le rouge chargé d'une fasce jaune.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de SENNECTERE: croix blanche chaque quartier taillé, denché rouge et bleu. La couleur exacte doit être verte au lieu de bleu.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de MAILLE DE LA TOUR: croix blanche, fond jaune avec bande ondulée noire en bordure, chaque quartier ayant trois fascés nébulées de rouge. Le Du Vivier donne le fond jaune avec seulement la bande ondulée noire.

Un drapeau blanc colonel pris également à Bouchain. La ligne suivante concerne des emblèmes pris à la capitulation du Quesnoy 4 juillet 1712. Tout d'abord 4 drapeaux d'ordonnance du régiment de VEXIN: croix blanche chaque quartier taillé denché jaune et noir.

Deux drapeaux d'ordonnance du régiment de CHAROLLAIS: croix blanche chaque quartier taillé jaune et rouge. D'après du Vivier, il y avait en plus une bordure noire qui est omise ici.

Deux drapeaux d'ordonnance du régiment de GUINONVILLE: croix blanche chaque quartier taillé blanc et vert.

Suivent 3 drapeaux blancs colonels et un second drapeau du régiment de CHOISEL.

Cette nouvelle diapo nous montre un étendard avec avers à fond bleu orné du soleil sans la devise, le revers rouge avec également le soleil. Indiqué comme pris à Oudenarde en 1708, cet étendard est déroutant. Il ressemble à celui des Gendarmes de Flandres ou encore à celui de la 3e compagnie des Gardes du Corps. Il appartient certainement à une unité de la Maison du Roi, mais ces deux couleurs bleu et rouge sont inexplicables.

Suivent un étendard bavarois et un étendard français à fond rouge A l'avert le soleil et la devise royale, au revers une allégorie montrant deux oiseaux avec une banderole où s'inscrit la devise SIC ITUR IN EXOSA. Régiment non identifié. BEEK le donne comme pris à Oudenarde, l'Europeesche Mercurius comme pris à Ramillies.

Après un drapeau classique bavarois, un étendard espagnol, nous voyons deux étendards des GARDES DU CORPS. Le premier à fond vert soleil et devise de la 2e compagnie, l'autre entièrement blanc ornements identiques de la 1e compagnie dite écossaise. Ici aussi BEEK indique Oudenarde, alors que le Mercurius indique Ramillies.

Un étendard du régiment de BOURGOGNE CAVALERIE. Fond blanc avec broderies et fleurs de lys or. Au centre un médaillon représentant un phoenix étendant ses ailes sur un bucher. Au dessus banderole avec la devise IN REGNUM ET PUGNAS. Pris à Oudenarde.

Après un étendard espagnol viennent:

Un étendard de la compagnie des CHEVAU LEGERS DE BERRY. Fond bleu broderies or. Au centre médaillon montrant un aigle volant au-dessus d'un paysage. Au dessus banderole argent avec la devise QUO NON FERRET INSITA VIRTUS.

Deux étendards du régiment de HARCOURT CAVALERIE. Fond rouge A l'avert soleil et devise royale Au revers un nuage d'où sortent des éclairs. Broderies or. Banderole argent avec la devise GESTA VERBIS PREVENIANT Pris à Oudenarde.

Un étendard du régiment de ROUVRAY CAVALERIE. Fond bleu A l'avert soleil et devise royale. Au revers un écusson surmonté d'une couronne de marquis fond azur avec un croissant et sept billettes

argent. Monogramme or aux angles. Pris à Oudenarde.

Un étendard du régiment de VILLEROI CAVALERIE. Avers à fond rouge montrant un aigle volant vers un soleil et audessus banderole argent avec la devise SPIRITO SOLEM VENERAMUN AMOR. Revers à fond bleu avec le soleil et devise royale. Pris à Oudenarde.

Un étendard du régiment de LAMBESC CAVALERIE. Fond vert A l'avers un ange d'or à ailes d'argent tenant une palme et audessus une banderole avec FAS MENTIS HONESTAE. Sur le recueil Muller figure en outre une croix de Lorraine à chaque angle. Au revers soleil et devise royale Pris à Oudenarde.

Un étendard français à fond rouge. A l'avers un aigle blanc regardant le soleil et une banderole argent avec la devise URGET PATET VICTORIA. Sur le recueil Muller la devise indiquée est URGET JUVENTAS ET PATRIUS VIGOR (devise de Philippe V). Au revers le soleil et la devise royale. Le Published Record volume 49 montre un étendard rouge pris à Blenheim qui ressemble beaucoup à celui ci Par élimination successive, il est possible que cet étendard soit celui du régiment TARNAULT CAVALERIE qui se trouvait à Blenheim et à Oudenarde.

Un étendard du régiment ROYAL ROUSSILLON CAVALERIE-Fond bleu semé de fleurs de lys or. Au centre soleil et devise royale. Pris à Oudenarde.

Deux guidons français à fond bleu A l'avers un ecusson azur montrant un bras armé avec une couronne dessus et dessous; banderole avec la devise VIRTUTE ET PRUDENTIA. Au revers les armes de France couronnées avec au dessus une banderole portant REGI SOLI. Ces emblèmes constituent un vrai mystère. Les armes semblent bien être celle des Des Marez. Or, ce régiment était un régiment de cavalerie et devait avoir des étendards et non des guidons. Par ailleurs les

armes de France portées au revers ne sont absolument pas conforme au type officiel: le soleil et NEC PLURIBUS IMPAR.

Un guidon probablement du régiment POURRIERE DRAGONS. Fond rouge A l'avers soleil et devise/Au revers une allégorie montrant une main étreignant la foudre et sortant d'un nuage. Banderole avec la devise AGERE REPELLERE ET SUPERARE. Pris à Oudenarde où le régiment fut très éprouvé.

Sur la ligne suivante, cinq drapeaux d'ordonnance du régiment allemand de SPARRE au service de France: croix blanche fond bleu avec une fleur de lys or à chaque angle de la croix. Pris à Oudenarde.

Un drapeau d'ordonnance réduit de moitié du régiment suisse de VILLARS CHANDIEU au service de France Croix blanche, dans chaque quartier 8 flammes ondées jaune-blanche-rouge-bleue-blanche-jaune-rouge-bleue. Pris à Oudenarde.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de PERCHE: croix blanche, chaque quartier taillé rouge et bleu. Ce régiment s'est distingué en couvrant la retraite à Oudenarde.

Trois drapeaux d'ordonnance du régiment de BOUFFLERS: croix blanche chaque quartier formé de trois pièces vertes, rouges et blanches pour et contre Bordure blanche chargée de 12 croix croisetées rouges et de 12 molettes rouges. Pris à Malplaquet il septembre 1709.

On distingue à la suite 6 drapeaux très déchirés parmi lesquels un drapeau blanc colonel, deux autres drapeaux de SPARRE, un de VILLARS CHANDIEU.

Dessous deux paires de timbales du régiment DAUPHIN CAVALERIE fond bleu avec broderies or. Au centre les armes couronnées du Dauphin. Perdues à Oudenarde.

Une paire de timbales du régiment DES MARETZ CAVALERIE. Fond bleu avec broderies or. Au milieu ecusson blanc avec un bras armé ~~tenant une lance~~, au dessus couronne de marquis. En haut bande-

role avec la devise VIRTUTE ET PRUDENCIA Prise à Oudenarde.

A la ligne suivante une autre de timbales prise à Oudenarde Fond rouge Au milieu les armes de la famille de LUYNES qui avait alors le blason de Neufchatel. A Oudenarde il n'y a aucun régiment portant les noms de LUYNES, d'ALBERT où CHEVREUSE qui procèdent de la même branche familiale. Nous pensons que ces timbales proviennent de régiment de VASSE DRAGONS formé en 1707 avec le régiment de DU HERON qui lui même provenait du régiment VIDAME D'AMIENS de la famille d'ALBERT. Suivant la tradition, les anciennes timbales auraient été conservées.

A coté un drapeau d'ordonnance du régiment de HOUDETOT. C'est le second pris à Aath. Après un drapeau blanc colonel, deux drapeaux d'ordonnance très déchirés du régiment de BERRY: croix blanche chaque quartier à fond violet avec un pal jaune. Pris à Ostende enfin un autre drapeau colonel blanc portant des flammes ondées en couture Ayant été pris à Termonde il doit s'agit du drapeau colonel du régiment suisse de BRENDLE.

Trois drapeaux d'ordonnance du régiment de GUYENNE: croix blanche chaque quartier taillé jaune et vert. Pris à Oudenarde.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de LA SARRE: croix blanche quartiers I et 4 noirs 2 et 3 blancs. Les couleurs exactes sont noir et rose, la teinte rose est donnée par le recueil Muller Perdu à Malplaquet 1709.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de PICARDIE: croix blanche fond rouge. Perdu à Malplaquet.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de PROVENCE: croix blanche quartiers I et 4 Noirs avec losanges rouges 2 et 3 Rouges avec losanges noirs.

Après un drapeau blanc colonel en loques venu de Malplaquet, nous trouvons un drapeau d'ordonnance d'un régiment suisse pris

à Oudenarde: croix blanche, dans chaque quartier 7 flammes ondées jaune-blanches, bleues, blanches, jaunes, blanches, bleues. Cet emblème pose un problème. En effet, ces couleurs correspondent à celles du régiment suisse de HESSY, mais celui était alors en Espagne et avait quitté les Flandres depuis 1705. On peut supposer que ce drapeau est celui du régiment de VIGIER devenu TRIESTER. Le drapeau de VIGIER en 1708 est inconnu, nous savons seulement que VIGIER en 1740 portait les flammes jaunes, blanches et bleues.

Trois drapeaux d'ordonnance du régiment d'ALSACE: croix blanche quartiers I et 4 bruns 2 et 3 Verts. Pris à Malplaquet.

Un étendard français pris à Malplaquet également. Seul figure l'avert Fond blanc soleil et devise royale broderies or. Appartient peut être à TOULOUSE CAVALERIE.

Une paire de timbales du régiment DAUPHIN ETRANGERS CAVALERIE Fond bleu avec broderies et dauphins d'or couronnés. Prise à Malplaquet.

Après un second drapeau du régiment de LA SARRE, nous voyons un drapeau blanc colonel du régiment irlandais de DORRINGTON au service de France: fond blanc avec au centre les initiales couronnées JR. Pris à Malplaquet.

Un étendard entièrement blanc, sans aucune inscription et bordée d'une petite frange. Il pourrait s'agir de la fameuse cornette blanche portée au 1^e escadron du régiment COLONEL GENERAL CAVALERIE perdue à Malplaquet.

Un emblème français à fond blanc broderies or. Au centre un écusson azur aux armes de France surmonté de la couronne royale et entouré du collier du St. Esprit. Bien que monté sur une hampe, il pourrait bien s'agir d'un tablier de trompette et non d'un étendard en raison de la disposition des ornements. Pris à Malplaquet.

Un étendard français à fond jaune. A l'avant une allégorie montrant un palmier avec un lion. Au dessus une banderole portant la devise VIRTUS PALMIS COMITATA. Le recueil Muller donne une devise totalement différente COURS Y LION. Au revers le soleil et devise royale. Appartient peut être au régiment de COURCILLON CAVALERIE - Pris à Malplaquet.

Un étendard français à fond rouge. A l'avant une allégorie montrant un bras armé sortant d'un nuage et tenant une massue au dessus d'un tronc d'arbre. Pas de banderole. Au revers le soleil et la devise royale. Il y avait à Berlin un étendard identique pris par les prussiens avec une banderole portant la devise ROBUR VIRTUSQUE OMNIA VINCUNT. Il doit appartenir soit à ROYE CAVALERIE soit à LA BRETESCHE CAVALERIE- Pris à Malplaquet.

Deux étendards français à fond rouge. A l'avant écusson ovale à fond jaune avec un lion azur tenant une épée. Au dessus banderole orné de la devise GLORIAM TUTOR. Au revers soleil et devise royale. Régiment non identifié. Pris à Malplaquet.

A la ligne suivante trois drapeaux d'ordonnance pris à Bouchain Croix blanche chaque quartier taillé Blanc et bleu vert. Tels qu'ils sont représentés, ces drapeaux sont indéchiffrables. Nous croyons toutefois faire une supposition raisonnée en les attribuant au régiment de FOIX qui a animé la défense de Bouchain. Suivant du Vivier, FOIX avait chaque quartier taillé jaune et vert Il y a certainement soit une erreur de BEEK, soit un virage des couleurs.

A la suite un 2e drapeau du régiment de SOURCHES venant comme le 1er de Ramillies.

Deux drapeaux d'ordonnance du régiment de BEARN: croix blanche Chaque quartier jaune avec deux fasces rouges. Pris au Quesnoy 4 juillet 1712.

Deux drapeaux d'ordonnance du régiment de DAUPHINE: croix blanche chaque quartier rouge avec pal jaune et vert. Pris au Quesnoy.

Un drapeau d'ordonnance du régiment de SENNECTERE: croix blanche Chaque quartier taillé d'enté et rouge. Proviens de la capitulation de Bouchain.

Enfin pour terminer trois beaux guidons du régiment de BEAUFREMONT DRAGONS Fond rouge à bordure dentelée blanche A l'avant, allégorie composée avec un dragon blanc couché sur un tertre vert, au dessus banderole blanche avec la devise NUNC SE SPARGIT IN IDEM Au revers, le soleil sur un fond azur et la devise royale. A noter la disposition des motifs et banderoles parallèles à la hampe. Ces guidons étaient ceux hérités du colonel précédent Mr. de Listenois. Pris à la capitulation du Quesnoy.

L'examen un peu trop rapide de ce remarquable document nous apporte des confirmations et des découvertes que nous pouvons résumer ainsi:

- 1) Révélation de modèles d'étendards. Nous avons réussi à en identifier quelques uns, d'autres restent des énigmes. Ces allégories choisies selon le bon plaisir du colonel propriétaire sont de véritables rébus n'ayant le plus souvent aucun rapport avec les armes de la famille où avec la propre devise figurant sur le blason A Noter qu'un problème semblable se pose pour les étendards et guidons autrichiens de la même époque.
- 2) Contrairement aux étendards, les tabliers de timbales restent conformes au blason.
- 3) La disposition des cantons n'est pas immuable. Certains drapeaux étaient attachés à la hampe avec indifférence. Nous le constatons par exemple pour les drapeaux du régiment de MAINE.

4) Le règlement limitant les drapeaux à 3 par bataillon n'était pas toujours observé du moins pour les 1e bataillons. Quelques régiments à 1 bataillon possèdent 3 drapeaux d'ordonnance plus le drapeau blanc colonel.

Ce travail est une ébauche et nous espérons que certains de nos collègues y apporteront les corrections et éclaircissements encore nécessaires.

Les origines lointaines du drapeau tricolore roumain

Dan Cernovodeanu

Actuellement le drapeau tricolore vertical, bleu, jaune, rouge est utilisé comme symbole national par trois Etats du monde: l'Andorra, la République du Tchad et, chargé de l'emblème de l'Etat sur le jaune, par la République Socialiste de Roumanie. Tandis que l'adoption du drapeau tricolore par les deux Etats cités est de date récente pour l'Andorra (1866) et très récente pour le Tchad (1959), la tradition des couleurs composant le drapeau national roumain remonte jusqu'au Moyen Age, plus précisément jusqu'au XIVe siècle.

Dans le cas de l'Andorra, on attribue à l'empereur Napoléon III la création du tricolore bleu, jaune, rouge, comme drapeau du pays: ainsi, il s'agirait d'une combinaison entre les couleurs du drapeau des deux états voisins et protecteurs: la France et l'Espagne (1). Donc, du drapeau du premier de ces Etats, l'Andorra a adopté le bleu et le rouge, ainsi que la verticalité des bandes de couleur, tandis que du second, elle a pris le jaune et toujours le rouge, renonçant toutefois à leur direction horizontale.

Dans le cas de la République du Tchad, l'adoption officielle du tricolore bleu, jaune, rouge, s'est effectuée de nos jours, plus précisément le 6 novembre 1959. La symbolique des couleurs de ce drapeau est la suivante: le bleu représente autant le ciel, l'espoir, l'agriculture, la partie sud du pays que les eaux du lac Tchad; le jaune signifie le sable du désert, le soleil et la partie nord du pays; enfin, le rouge serait le signe du progrès, de l'unité du peuple et de sa volonté de sacrifier son sang pour la patrie (2).